

10 ANS D'AGENDAS 21 LOCAUX BRUXELLOIS... ET APRES ?

JOURNEE D'ETUDE – 6 JUIN 2018

ANIMATION ERU

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER

Quelles collaborations et interactions faut-il développer entre la Région et l'échelle locale pour soutenir le développement durable (forme, moyens, soutien, etc.)?
Quelle forme pourraient-elles prendre ?
Quels moyens mettre en œuvre ? Des soutiens financiers sont-ils nécessaires ?

PRESENTATIONS INTRODUCTIVES - METHODOLOGIE

L'atelier s'est déroulé en trois temps :

- Un 1^{er} tour de parole en plénière permettant à chacun de se présenter ;
- Un 2^{ème} temps de discussion en 4 sous-groupes sur les thèmes :
 - 1) Répartition des rôles / compétences
 - 2) Mise en partage de l'expérience
 - 3) Subsidés
 - 4) Outils de gestionEchanges par tables centrés d'abord sur le diagnostic, puis suggestions d'actions, puis priorisation (vote des 3 suggestions à poursuivre prioritairement)
- Un 3^{ème} temps a été dédié en plénière à la restitution des discussions et des **3 solutions prioritaires** retenues à chaque table.

TABLE 1 – REPARTITION DES RÔLES / COMPETENCES

Quel rôle pour chacun, qui fait quoi ?

DIAGNOSTIC

- Articulation différente des calendriers entre Bruxelles Environnement et l'échelon local ;
- Beaucoup d'initiatives impulsées par Bruxelles Environnement qui ne correspondent parfois pas aux priorités de l'échelon local ;
- Les échelons régional et local ont des thèmes annuels qui ne s'accordent pas forcément ;
- L'échelon local doit de plus faire le relais des initiatives régionales vers les associations, etc. ;
- Les porteurs locaux des Agendas 21 ont ainsi un sentiment de surcharge, de sur-sollicitation. Ils ressentent une certaine difficulté à composer entre les orientations politiques locales et les sollicitations de Bruxelles Environnement. Et ce dans un contexte de moyens budgétaires communaux limités ;
- Comment faire percoler le développement durable dans les différents services communaux ? Quel rôle de Bruxelles Environnement ?
- Parfois manque de vision/expertise de la part des directeurs généraux et politiques des Communes sur les Agendas 21. Absence de pilotage transversal qui entraîne un essoufflement de la mobilisation des différents services communaux ;
- Pourquoi l'énergie et la mobilité sont peu développées dans les Agendas 21 ? Sentiment de réduction des thématiques ;
- Budgets thématiques cloisonnés ;
- Réintégrer l'économie et le social dans la réflexion des Agendas 21 ;
- Attention à la multiplication des plans, conseils, etc.
- Pérennité des postes de coordinateurs des Agendas 21 ?
- Manque de reconnaissance du coordinateur A21 et de conscientisation du personnel communal à la thématique ;
- A21 relaie les citoyens vers les outils de Bruxelles Environnement.

SUGGESTIONS

Prioritaires :

- **Etablir une grille d'analyse Développement Durable**
 - ➔ permet de « passer les projets au crible »
 - ➔ comme aide à la prise de décision
- **Rationalisation des événements et mise à disposition d'un récapitulatif des calendriers** annuels de l'échelon local et de Bruxelles Environnement
- **La Région bruxelloise doit se positionner vis-à-vis des communes** pour marquer l'importance des Agendas 21 auprès des différentes communes

Autres :

- Augmenter la structuration politique des Agendas 21 : Anticipation/articulation
- Elargir les services communaux bénéficiaires
- Bruxelles Environnement pourrait impulser un appui à l'outil de pilotage. Mais attention à la lourdeur du reporting, etc.

- Quid d'un outil /dispositif A21 impulsé par le Ministre-Président/pouvoir locaux ? (pour sortir de la segmentation actuelle avec compétence ministre Environnement > Vers une politique régionale transversale en matière de développement durable
- S'inspirer du plan stratégique transversal (PST) en RW
- Importance des injonctions de la RBC (interdiction sacs plastiques, budget cyclable, ... A fait bouger les choses directement)
- Bruxelles Environnement doit mieux informer les divers services communaux des différents projets des Agendas 21 (plus d'information interne aux communes)

TABLE 2 – MISE EN RESEAU ET PARTAGE D'EXPERIENCE

Quelles collaborations sont possibles entre communes ?

DIAGNOSTIC

- Réseau Brulocalis : principal acteur, fondateur, de la mise en réseau ;
- Complémentaire avec Bruxelles Environnement ;
- Le réseau actuel permet une connaissance des actions des autres mais uniquement pour les grands projets subsidiés (manque de connaissance des autres actions, des petites réussites au sein de chaque commune / CPAS)
- Manque d'échanges directs entre communes ;
- Grand intérêt pour les rendez-vous thématiques (manque) ;
- Grand intérêt pour des visites de terrain, plus concrètes, au sein des projets (manque) ;
- Difficulté de partage entre communes car nombreuses actions sont fonction du contexte local ;
- Nombreuses sollicitations. Les fonctionnaires ne peuvent y répondre qu'en fonction du nombre de personnes dans le service, afin de se répartir les évènements/ateliers et pouvoir participer activement aux mises en réseau ;
- Le réseau doit rester chapeauté par Bruxelles Environnement et Brulocalis.

SUGGESTIONS

Prioritaires :

- **Organisation d'une réunion annuelle pour rassembler tout le réseau :**
 - ➔ Permet de faire connaissance et/ou de renforcer les liens interpersonnels
 - ➔ Occasion d'organiser un atelier / brainstorming annuel pour définir ensemble les thématiques développées l'année suivante.
- **Organisation de rendez-vous / partage d'expériences par thématique :**
 - ➔ Intérêts variables selon les communes, permet de participer uniquement aux thématiques qui font sens pour chaque porteur local
 - ➔ Demande d'ouverture vers les partenaires externes (réseau associatif du secteur, etc.)
- **Mise en place d'une plateforme par Brulocalis :**
 - ➔ Permet de rassembler les infos par thématiques et de les rendre disponibles en permanence
 - ➔ Permet de maintenir un historique de l'information pertinente / demandée

→ Doit comprendre une section questions / demandes au reste du réseau

Autres :

- Régulièrement, travailler en sous-groupes et séparer
 - o Selon l'ancienneté des A21 (1^{ère} vague et nouveaux)
 - o Communes et CPAS (actions et organisations différentes)
- Organiser plus de visites de terrain (et pourquoi pas à l'initiative de certaines communes)

TABLE 3 – SUBSIDES : FONCTIONNEMENT, MONTANT, PERIODE

Le système actuel de subsides est-il satisfaisant ? Comment le faire évoluer ?

DIAGNOSTIC

- Evolution des subsides – Points positifs
 - o Nouvelles thématiques (nature en ville : moins prioritaire) permet de diversifier les projets
 - o Augmentation des montants
 - o Collaboration Administration communale / CPAS : nécessité de davantage de communication
 - o « Innovant » : pas de regret à son abandon
- Temps de mise en œuvre : trop court > subside plus conséquent sur 2-3 ans pour projet plus longs
- Simplification du dossier de candidature (beaucoup de répétition dans la forme actuelle)
- Participation citoyenne : pas possible pour tous les projets, ce devrait être un critère de sélection parmi d'autres
- L'annonce officielle de l'obtention des subsides arrive trop tardivement dans l'année
- Souplesse dans le dialogue avec Bruxelles Environnement positif (reporting, mise en œuvre, contacts, suivis...)
- Représente un bon soutien du service différent au budget communal. Légitime les postes et les budgets internes (s'il y en a)
- Investissement du 10% du budget propre des communes : légitime et réaliste
- Complémentarité des subsides « Inspirons le quartier ». Mais manque de subsides associatifs.

SUGGESTIONS

Prioritaires :

- **Subside bi ou trisannuel (et montants plus élevés !)**
 - Permet d'engager et de maintenir un poste sur quelques années.
 - Ceci induirait aussi une baisse de la charge administrative (ne pas devoir répondre à un projet chaque année)
- **Adapter les délais d'obtention du subside :**
 - Idéalement savoir pour mai=juin pour mieux coordonner avec le budget communal
- **Procédure - simplification des dossiers :**
 - Ne pas indiquer qu'il s'agit d'une « convention » pour ne pas devoir passer en Collège /Conseil

- ➔ Moins de questions pour le dossier de candidature (objectifs – description)
- ➔ Participation citoyenne : pas sur tous les projets : volet optionnel avec éventuellement un budget complémentaire et un timing plus long pour permettre de bien mener la participation citoyenne

Autres :

- Thématiques : bien garder toutes les thématiques et leur enveloppe budgétaire
- Garder la souplesse existante (reporting, mise en œuvre, contacts) !

TABLE 4 – OUTILS DE GESTION

Les Communes disposent-elles de suffisamment d'outils ? Ceux-ci sont-ils adaptés ?

DIAGNOSTIC

- Ressenti général d'un manque d'outils disponibles (communes et CPAS), inexistantes ou alors créés en interne (-> auraient à y gagner d'être partagés entre entités). Actuellement infos à devoir chercher, non rassemblées.
- Manque d'outils dynamiques et adaptables sur le terrain, tels que méthodes type 'canevas', appui pour le suivi adaptable aux réalités locales
- Modes de communication : communes et CPAS peu formés à la communication publique (messages, stratégies + moyens, comment mettre les bonnes balises)
- Manque d'outils d'évaluation – entre autres pour vérifier le lien entre plan, actions, réalités de terrain. D'autant plus utile quand on doit travailler dans l'urgence.
- Plans d'actions A21 est un outil nécessaire, mais sa forme / présentation est trop rigide, lourde (exemple du plan déchet : 200 p. résumées en 40 p.)
- Plan : > difficile de s'y rattacher par la suite, surtout quand il date de plusieurs années, dans le cadre de la mise en œuvre des projets (car ceux-ci évoluent). Liens pas toujours facile à créer entre ce que l'on fait sur le terrain et la structure complète
- Le plan d'action reste utile car élaboré participativement (les citoyens s'y retrouvent, ont des attentes), rassemblent les déclarations d'intentions / vision stratégique / référence, est utile pour communiquer
- Quels leviers pour garantir qu'un plan soit bien suivi ? – par l'administration, les citoyens, le politique avant / après législature
- Demande d'expertise, soutien au démarrage (surtout pour les coordinateurs qui travaillent de manière isolée)
- L'échange organisé par Brulocalis n'est pas assez axé sur l'opérationnel, trop centré sur l'échange sur les projets.

SUGGESTIONS

Prioritaires :

- **Etablissement de canevas communs** - pour le plan d'actions (clarifier objectifs > stratégies > thèmes > actions > indicateurs) ; le suivi / évaluation entre plan et actions ; la com. ...
 - ➔ Trouver l'équilibre entre modèle avec rubriques 'imposées' (sinon risquent d'être contournées en pratique...) et structure adaptable
- **Plateforme collaborative régionale, entre CPAS et communes**
 - ➔ Toutes les données à portée de main, auto-alimentée - Permet de capitaliser outils, exemples + leurs conditions de mise en place, benchmarking, référentiels etc.

➔ Compléter la plateforme doit être rapide, efficace par manque de temps, ne pas doubler avec la mise à jour des sites internet communaux etc. Liens, renvois (fonctionnalités informatiques à examiner, Sharepoint, drive ?)

- **Créer un kit de démarrage**

➔ Contenant outils / références + formations d'entrée, accompagnement concret

Autres :

- Formations & mises en situation pratiques - entre autres pour lever les résistances au changement, la mise à niveau des logiciels, nouvelles technologies
- Faire des groupes de travail par thématiques, pour répondre ensemble aux mêmes difficultés (plus opérationnel que ceux organisés actuellement par Brulocalis)